

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02101
Numéro SIREN : 808 165 815
Nom ou dénomination : ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2021 sous le numéro de dépôt A2021/005962

ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 060 euros
Siège social : 4 rue des Marronniers, 30820 CAVEIRAC
808 165 815 RCS NIMES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2018

L'an deux-mille-dix-huit,
Le 30 juin,
A 18 heures,

Les associés de la société ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 4 rue des Marronniers 30820 CAVEIRAC,

Sont présents :

Monsieur Jean-Michel BOEUF, titulaire de 6 actions en pleine propriété,

Monsieur Pierre-Alban TEXIER, titulaire de 90 actions en pleine propriété,

Est absent et excusé :

Madame Sophie RANDON, titulaire de 10 actions en pleine propriété,

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre-Alban TEXIER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Julien MALLÉN Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Cabinet EL&VEN, Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la lettre de démission de Monsieur Julien MALLÉN,
- la lettre de démission du cabinet EL&VEN,



- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Constatation de la démission du commissaire aux comptes titulaire,
- Constatation de la démission du commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président ainsi que des lettres de démission des différents commissaires aux comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constate, en raison d'une incompatibilité, la démission de Monsieur Julien MALLIN, commissaire aux comptes titulaire, de ses fonctions au sein de la société, à effet à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constate, en raison d'une incompatibilité, la démission du Cabinet EL&VEN, commissaire aux comptes suppléant, de ses fonctions au sein de la société, à effet à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

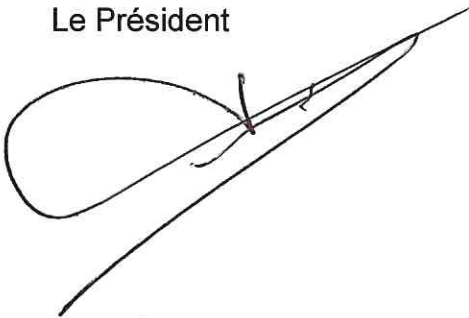
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long, sweeping stroke extending towards the right.

